Mobilisation retraites
La régression de trop !

Depuis une trentaine d'années, les régressions sociales s'accumulent et c'est encore une fois aux travailleurs (salariés et fonctionnaires) que l'on demande des efforts pour financer les cadeaux fiscaux octroyés à certains.

Suppression des cotisations sociales et patronales créant du déficit, part de plus en plus importante des primes et de l'indemnitaire dans la rémunération des fonctionnaires non comptabilisée pour la retraite, tout est bon pour faire baisser le « coût du travail » et en réalité détruire notre salaire différé.

Ces efforts constituent une véritable spoliation, retirant à nouveau deux ans de vie à la majorité laborieuse du pays.
S'il n'est plus à démontrer l'injustice et la violence de la casse sociale qu'incarne cette nouvelle réforme et de ce gouvernement résolu à la faire passer quoi qu'il en coûte, il nous reste à créer un rapport de force pour annihiler cette proposition injuste et inégalitaire.

Les carrières en SPIP ont beaucoup évolué.
A quel âge aujourd'hui nos collègues intègrent-ils le corps des CPIP, des DPIP, des PA ou des Agents de surveillance électronique ? Dans les faits, au-delà du report de l'âge légal, l'allongement de la durée de cotisation poussera une majorité de nos collègues à partir à 67 ans à la retraite pour éviter décote et pensions misérables.
Et que dire des collègues contractuels qui se multiplient en SPIP, dont les carrières sont bien souvent hachées et qui seront inévitablement impactés de plein fouet par cette réforme.

Pensez-vous que la place d'un collègue de 66 ou 67 ans soit en détention ?

Le projet du gouvernement est simplement de transformer des services publics déjà en tension en mouroirs ou en EHPAD!

Une réforme sexiste :
Par ailleurs, la filière IP est une filière massivement féminisée ; or il est clair que les femmes seront les premières lésées. Les retraites de ces dernières sont aujourd'hui 40% inférieures à celle des hommes, l'allongement de la durée de cotisation aura un effet immédiat sur le niveau des pensions. La réforme poussera les femmes aux carrières trop souvent incomplètes à devoir continuer leur activité professionnelle pour éviter une pension dérisoire.

Même l'étude d'impact du gouvernement démontre le caractère insupportable de cette réforme pour les femmes.
- Pension minimum conditionnée à une carrière complète ;
- Congés parentaux pris trop partiellement en compte
- Renforcement prévisible de la précarité en fin de carrière
- Pénibilité des métiers féminisés du secteur médico-social totalement ignorée.

A la casse du service public s'ajoutent désormais le sexisme et la casse sociale !!!

Ainsi la CGT IP appelle tous ses syndicats à organiser des Assemblées générales, des HMI et

à mobiliser massivement les services en vue des prochaines journées d'actions interprofessionnelles et à envisager toutes autres modalités de mobilisation.

Désormais et en l'absence de dialogue véritable, la CGT IP boycottera les différentes instances nationales et appelle les syndicats de l'union à en faire de même dans les services.

La mise en échec de cette réforme dépendra de l'engagement de toutes et tous et de notre capacité à maintenir le rapport de force sur la durée !

Montreuil, le 23 janvier 2023

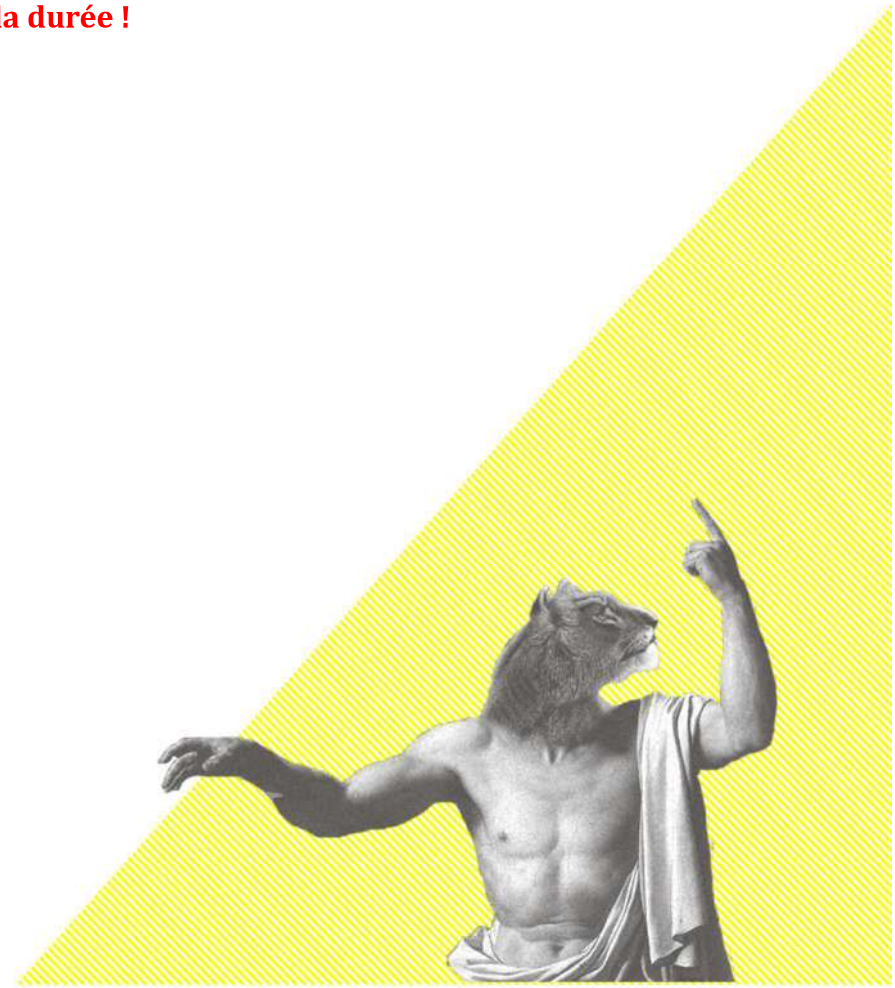

LA CGT INSERTION PROBATION
UFSE-CGT 263, rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil Cedex
01 55 82 89 71 - spip.cgt@gmail.com
www.cgtspip.org